

UNDT/2011/056, Deriche

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal constate que les faits sur lesquels les mesures disciplinaires sont fondées ont été établies. Examen judiciaire des sanctions disciplinaires (1): Alors que le demandeur conteste les mesures disciplinaires pour le seul motif qu'il n'a pas commis les actions présumées, il n'y a pas de motif pour le tribunal, une fois qu'il a constaté que les faits sont établis, pour examiner si Ces faits légalement constituent une faute et si les sanctions imposées au demandeur étaient proportionnées. Examen judiciaire des sanctions disciplinaires (2): La circonstance selon laquelle une enquête sur l'inconduite aurait pu être incomplète n'est pas une preuve que le demandeur n'a pas commis l'inconduite présumée, à condition que les preuves de dossier établissent clairement qu'il / elle a commis les prétentions. Résultat: application rejetée sur le fond

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le 1er septembre 2006, un e-mail dénonçant l'acceptation, par un membre du personnel, d'un cadeau d'un représentant du gouvernement, a été envoyé de manière anonyme à plusieurs hauts responsables du HCR. Après avoir enquêté sur la prétendue conflit d'intérêts du membre du personnel, l'administration a lancé une autre enquête, sur l'accès non autorisé présumé au compte de messagerie de ce membre du personnel et la récupération et l'envoi ultérieurs, sous couvert d'un e-mail anonyme, d'un e-mail adressé par ce membre du personnel à un Représentant gouvernemental. Le requérant a été jugé de ces actes, et il a donc été imposé à une censure écrite et à une perte de deux étapes de grade. Avant le tribunal, le demandeur remet en question ces mesures disciplinaires, alléguant que les faits sur lesquels les mesures sont fondées n'ont pas été dûment établies.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Deriche

Entité

HCNUR

Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2010/049

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

22 Mar 2011

Duty Judge

Juge Cousin

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Mesure ou sanction disciplinaire

Enquêtes

Standard de contrôle (judiciaire)

Droit Applicable

Règlement du personnel

- Article 1.2